



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 21 du 18 janvier 2023

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 21 & 22 JANVIER 2023

- **MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, Uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage.

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES D1 et D2 (le samedi 21/01/2023)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la formation annuelle des arbitres classés D1 et D2 aura lieu le samedi 21 janvier 2023 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. Le repas de midi sera pris en commun. La formation prendra fin à 17h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...), nécessaire de douche ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette journée de formation est OBLIGATOIRE. A défaut, il sera fait une application stricte du règlement intérieur de la CDA (sauf certificat médical dûment justifié).

Ordre du jour :

- Ateliers physiques (intervention de Nicolas PENELON – Préparateur physique) et retour en salle (contenu théorique)
- Intervention du Président de la CDA - Analyse vidéo : Consignes d'avant match arbitre-AA - Questionnaire des connaissances théoriques (QCM) et correction interactive
- Temps d'échanges sur le thème « votre regard sur l'arbitrage »

Liste des arbitres convoqués :

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE
BEGOT	Sébastien	District 1
DE JESUS SOUSA	José	District 1
DUTRIEUX	Benoît	District 1
DIF	Ouadeh	District 1
GHEBBARI	Nourredine	District 1
JOLIVALT	Clément	District 1
KERBOGHOSSIAN	Pierre	District 1
MEGHZILI	Karim	District 1
SEDDOUGUI	Fouad	District 1
SOUL	Khaled	District 1
TAULEIGNE	Damien	District 1
VIUGEAS	Vincent	District 1

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE
BAUDUIN	Sylvain	District 2
BAZRI	Mustapha Farid	District 2
BERNEZET	Steven	District 2
DJERIDI	Idriss	District 2
DOGAN	Sébastien	District 2
DUSSAUD	Gérald	District 2
EL MARRAHI	Saïd	District 2
GUILLARD	Sébastien	District 2
HATTACH	Imad	District 2
JOUAN	Jannick	District 2
MARLHIN	Alexandre	District 2
MICHEL	Sébastien	District 2
POLIZZI	Michaël	District 2
SADIK	Salim	District 2
SELLAMI	Bilel	District 2
VIELZEUF	Stéphane	District 2

DERNIER RATTRAPAGE DU TEST TAISA (28 JANVIER 2023)

Conformément aux dispositions relatives au test physique « TAISA », la Commission de Départementale de l'Arbitrage vous informe que la dernière séance de rattrapage aura lieu le samedi 28 janvier 2023 au stade synthétique à PONT DE L'ISERE.

Il est rappelé à tous le caractère **OBLIGATOIRE** de votre participation à cette séance physique. Dans ces conditions, nous vous prions de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que vous puissiez participer au test physique.

Déroulement :

10h00 : Accueil des arbitres

10h15 à 10h30 : Échauffement

10h35 : Début du test physique

11h30 : Fin de l'épreuve physique

Matériel à prévoir (arbitres adultes et jeunes) :

- Tenue sportive (short, chaussettes, maillot, baskets obligatoires, bouteille d'eau ou gourde...) et nécessaire de toilette.

Cette séance de rattrapage concerne en priorité les arbitres blessés et/ou indisponibles depuis le début de la saison 2022/2023.

Bien entendu, tous les arbitres qui n'ont pas réussi le nombre de répétitions en fonction de leur catégorie lors des précédents tests peuvent y participer.

Pour information, tous les arbitres adultes et jeunes qui seront absents, excusés ou qui n'auront pas réussi le test physique, ne seront pas désignés jusqu'à la fin de la saison sportive 2022/2023.

Liste des arbitres convoqués

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE
MEGHZILI	Karim	District 1
DOGAN	Sébastien	District 2 (CM : indisponible saison 2022/2023)
CHEVAL	Fanny	District 3 (CM : indisponible saison 2022/2023)
FAURE	Florian	District 3
GONCALVES	Daniel	District 3
HARRACHE	Abdel Karim	District 3
ACHOURI	Youssef	District 4
AMARA	Mohen	District 4
AMEUR	Zouhaier	District 4
AURIC	Frédéric	District 4
BAGHOUGHI	Aziz	District 4
BARBOSA	Laurent	District 4
BENLAKEHAL	Charef Eddine	District 4
BORNIER	Ingrid	District 4
CAUVIN	Nicolas	District 4
DUSSAUD	Romain	District 4
NDIAYE	Falou	District 4
PERMINGEAT	Romarc	District 4
PERRI	Vincent	District 4
SHAMOIAN	Ronaldo	District 4
VALENCONY	André	District 4
WADJIB	Imrane	District 4
GRASSET	Guillaume	District Assistant 1
BUTLER	Sylvain	District Assistant 2
CHABBAT	Maurice	District Assistant 2
DELORME	Lucie	District Assistant 2
LYVER	Sébastien	District Assistant 2
LOMBARD	Loïc	District Assistant 2
MORET	James	District Assistant 2
PERDRIOLE	Raphaël	District Assistant 2
DE CILLIA	Brayan	District JAD
DUHAMEL	Laurent	District JAD
EL MARZGUIOUI	Tarek	District JAD
VINCENT	Lilian	District JAD

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES ÉQUIPES SENIORS ET JEUNES

Depuis le début de la saison, il a été constaté à plusieurs reprises que certains arbitres adultes et/ou jeunes n'appliquaient pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés. La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que cette réglementation est toujours en vigueur pour la saison sportive 2022/2023.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres adultes et jeunes qui officient dans ces catégories, de veiller **au pointage des éducateurs diplômés ou non** en respectant scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.

- Après vérification, inscrire sur la FMI dans la rubrique « règlements locaux » : vérification effectuée et présence des éducateurs.

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur mentionné sur la FMI doit être présent :

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

INFORMATION AUX CLUBS

« ARRÊTÉS MUNICIPAUX - ANNULATION DE RENCONTRE - CHANGEMENT DE DATE, D'HORAIRE OU DE STADE »

Nous vous rappelons que lorsqu'il y a un Arrêté Municipal, une rencontre annulée pour quel que soit la raison, un changement de date, d'horaire ou de stade : **Vous devez prévenir OBLIGATOIREMENT l'arbitre par téléphone** ou appeler la permanence arbitrale du week-end si celui-ci n'est pas joignable. **Mais en aucun cas vous ne devez lui laisser un texto ou lui envoyer un mail.**

Merci d'en prendre note.

Les numéros de téléphones des arbitres ont été envoyés par mail à tous les clubs sur leur boîte mail officielle.

RAPPEL AUX CLUBS (SOUS-MAILLOTS ET TIP TOP)

Nous vous rappelons qu'en période hivernale les sous- maillots sont autorisés.

Mais ATTENTION ! à condition qu'ils soient de la même couleur que le maillot (si plusieurs couleurs, prendre la couleur la plus dominante).

Nous vous rappelons que les Tip-Top sont aussi sont autorisés **mais à condition qu'ils soient de la même couleur que les chaussettes.**

Règlement de la Fédération Française de Football :

- Tous les niveaux (National, Ligue et District)
- Toutes les catégories (Adultes et Jeunes).

INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiée par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel, etc...) sans cela, nous appliquerons le règlement intérieur .

FRAIS D'ARBITRAGE RENCONTRE ORGANISÉES PAR LA LIGUE (ADULTES & JEUNES)

Nous vous rappelons que les frais d'arbitrage pour toutes les rencontres organisées par la Ligue AURA sont réglés par celle-ci et non par le club recevant. Vous devez donc envoyer un R.I.B à la Ligue service « comptabilité ».

« INDISPONIBILITES »

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, merci de déposer votre indisponibilité minimum **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai.**

ATTENTION A BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

« RAPPORT DISCIPLINAIRE »

Nous vous rappelons, que vos rapports doivent être réalisés **UNIQUEMENT** sur votre « **Portail officiels** ». Que ce soit suite à un carton rouge, suite à des incidents d'après match ou que soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match par précaution.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

« CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL »

Pour changement de vos coordonnées, vous devez faire un courriel à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** : « arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022/2023

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

JANVIER 2023

- Samedi 21 janvier :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2 (journée)

- Samedi 28 janvier :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FEVRIER 2023

- Vendredi 10 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

MARS 2023

- Samedi 4 mars :

Formation continue des arbitres classés D3 (matinée)

- Samedi 18 mars :

Formation continue des arbitres classés D4 (matinée)

AVRIL 2023

- Samedi 8 avril :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

- Samedi 29 avril :

Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)

MAI 2023

- Vendredi 12 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

FORMATIONS INITIALES EN ARBITRAGE

Nous avons le plaisir de vous communiquer la date de la dernière formation pour les candidats arbitres jeunes (saison 2022/2023) :

FORMATION CANDIDATS ARBITRES JEUNES (- de 23 ans) :

Du Lundi 06 février 2023 au Jeudi 09 février 2023 (séance 1 à 6)

Samedi 11 février 2023 (séance 7 – matinée)

Inscriptions : INSCRIPTIONS FORMATIONS CANDIDATS ARBITRES

VOS CONTACTS :

Administratif : Service Formation LauRAFoot : 04 72 15 30 21 – formations@laurafoot.fff.fr

Technique : Roland VIALLET (CTDA) : 06 15 60 01 54 – rviallet@drome-ardeche.fff.fr

COURRIERS DES ARBITRES

- **CHEVAL ALBERT Fanny** : Courriel nous adressant un justificatif nous informant de son changement d'identité. Désormais c'est Madame **CHEVAL Fanny**). Lu et noté.
- **CHEVAL Fanny** : Courriel nous adressant sa prolongation d'arrêt de travail justifiant son indisponibilité jusqu'au 10/02/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **COISSARD Stéphane** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 15/02/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **LEPERT Xavier** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 23/04/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.

COURRIERS DES CLUBS

- **U.S. DAVEZIEUX VIDALON** : Courriel nous demandant un arbitre Adulte pour sa rencontre U 15 R2 du 19/02/2023. Lu et noté. Une réponse sera faite par le Président personnellement.

VŒUX 2023

La Commission Départementale en Arbitrage tient à remercier les personnes, les Commissions ainsi que les

Clubs pour leurs Vœux du Nouvel An.
Messieurs : **BINAUD** Laurent (arbitre)

LA C.D.A. VOUS SOUHAITE, A VOUS TOUS, UNE BONNE ANNÉE 2023.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT